

EXAMEN MYCOLOGIQUE D'UN PRELEVEMENT VAGINAL

Conditions de prélèvement : prélèvement fait, **sur rendez-vous**, au laboratoire de Bactériologie de l'Hôpital la Rabta, avant tout traitement (antibiotique, antifongique ou antiseptique) ou après une fenêtre thérapeutique d'au moins 1 semaine, en dehors des règles et loin d'un rapport sexuel ainsi que d'une toilette intime. Le prélèvement doit être rapidement acheminé au laboratoire de Parasitologie-Mycologie.

Délais de rendu des résultats : Après 4 jours du prélèvement